



L'Union des Architectes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2014

Objet :

Projet de loi Macron : Manifestation nationale des architectes le jeudi 22 janvier 2015

Au-delà de la menace générale qui pèse sur les professions libérales, notre profession est directement concernée par le projet de loi sur la croissance et l'attractivité (Projet de loi Macron). En effet, l'ouverture du capital de nos sociétés à des structures étrangères dont certaines sont ouvertes à des non architectes pour la totalité de leur capital est un danger réel.

D'autre part, il est spécifié dans le texte du projet de loi que tout ce qui concerne la profession d'architectes, sera pris par ordonnances. Nous nous attendons donc au pire, comme nous le démontrent aujourd'hui les dispositions de plusieurs projets de lois en cours dont l'éviction complète des architectes dans la rénovation dans le projet de loi sur la transition énergétique et la transposition de la directive service (loi MOP, partenariat innovation ... etc).

Dans un contexte de très grandes difficultés de leurs entreprises, les architectes en danger manifesteront donc le 22 janvier 2015 à Paris avec l'ensemble des professions libérales unies sous la bannière de l'Unapl.

Marie-Françoise MANIERE
Présidente

Contact presse :

Marie-Françoise Manière, Présidente de l'Unifa – Tél. 06 07 08 81 53.

A propos de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (Unifa) : Héritière d'un long passé syndical professionnel, l'Unifa, fédération professionnelle représentative des architectes, existe depuis 1969 et regroupe 60 syndicats territoriaux.